

AVIS de travaux



Le 7 septembre 2018

TR-486A **Modification d'une structure**
Entretien de structures

DATES : Du lundi 10 septembre au vendredi 14 septembre 2018

ROUTE : Autoroute 20

MUNICIPALITÉ : **Saint-Louis-de-Blandford**

HEURES : **ENTRAVE :**

Lundi 10 et
mardi 11
septembre
De 7 h à 17 h 30

Fermeture de 1 voie sur 2, dans une direction à la fois, sur le pont d'étagement situé au-dessus de la route 263.
Route 263
Fermeture de l'accès à l'autoroute 20 Est
Chemin de détour : par la sortie 228 (*Route 165, 2^e rang de Saint-Louis-de-Blandford*)
Route 162
Fermeture de l'accès à l'autoroute 20 Ouest
Chemin de détour : par la sortie 243 (*Route 218, Manseau, Sainte-Sophie-de-Lévrard, Saint-Pierre-les-Becquets*)

MUNICIPALITÉ : **Sainte-Eulalie**

Mercredi 12
septembre 2018
De 7 h à 17 h 30

Fermeture de 1 voie sur 2, dans une direction à la fois, sur le pont d'étagement situé au-dessus du rang des Épinettes.
Fermeture de la sortie 215 (*Rang des Épinettes*)
Chemin de détour : par la sortie 210 (*Autoroute 55 Nord, autoroute 955, Bécancour, Trois-Rivières, Saint-Albert, Warwick/ route 161, Saint-Valère, Victoriaville, Sainte-Eulalie,*)
Rang des Épinettes
Fermeture de l'accès à l'autoroute 20 Est
Chemin de détour : par les rangs des Cèdres et des Épinettes et l'autoroute 20 Ouest

MUNICIPALITÉ : **Daveluyville**

Judi 13 et
vendredi 14
septembre 2018
De 7 h à 17 h 30

Fermeture de 1 voie sur 2, dans une direction à la fois, sur le pont d'étagement situé au-dessus de la route 261.
Route 261
Fermeture de l'accès à l'autoroute 20 Est
Chemin de détour : par la sortie 215 (*Rang des Épinettes*) et les rangs des Cèdres et des Épinettes
Route 261
Fermeture de l'accès à l'autoroute 20 Ouest
Chemin de détour : par la sortie 228 (*Route 165, 2^e rang de Saint-Louis-de-Blandford*) et le 2^e Rang

NOTE : Ces travaux pourraient être reportés en raison des conditions climatiques ou de contraintes opérationnelles.

Le Ministère remercie les usagers de la route pour leur collaboration. Afin de planifier adéquatement vos déplacements, informez-vous sur les entraves en cours et à venir en consultant le [Québec 511](#). Pour la sécurité des usagers de la route et celle des travailleurs, le respect de la signalisation en place est essentiel.

Consulter le [Répertoire des limitations de poids](#)

Si vous ne désirez plus recevoir les communiqués **pour cette municipalité**, svp, aviser par courriel à l'adresse suivante : dmcqcommunication@transports.gouv.qc.ca

- 30 -

INFORMATION : Jean Lamarche, conseiller en communication, 819 371-6896
SOURCE : Mariepier Tremblay, technicienne en information